

N° 80/2009 -

**CEREMONIES COMMEMORATIVES
DU 65^{ème} ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT
EN PROVENCE
DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL
REGIONAL**

Monsieur François COCHARD, Adjoint Délégué aux animations

Rappelle à l'Assemblée que l'année 2009 est l'année de la commémoration du 65^{ème} anniversaire du débarquement en Provence.

Stipule qu'à ce titre, de nombreuses cérémonies seront organisées sur le ban communal entre le 13 et le 16 août prochain, comprenant notamment la réception des vétérans, l'inauguration de plaques commémoratives, des parades à pied et avec véhicules militaires, un largage de parachutistes en tenue d'époque et des feux d'artifices.

Le coût d'organisation de ces manifestations est estimé, pour les 4 jours, à la somme de 61 650 € TTC. Le plan de financement s'établit comme suit :

<i>Coût du projet</i>	<i>61 650,- €</i>
<i>Subvention Conseil Général (50 %)</i>	<i>30 825,- €</i>
<i>Subvention Conseil Régional (30 %)</i>	<i>18 495,- €</i>
<i>Autofinancement communal</i>	<i>12 330,- €</i>

S'agissant de dépenses de fonctionnement, le coût à prendre en compte s'établit sur le montant TTC (pas de récupération de TVA)

La Ville demande la prise en compte de ce projet dans le cadre d'attribution des subventions régionales.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur François COCHARD, Adjoint Délégué aux Animations, après en avoir délibéré, à l'exception de MM. Hubert ZEKRI, Christian ALDEGUER, Adriana PARRA, Alexia RIGOLET qui s'abstiennent :

Sollicite l'aide financière du Conseil Régional pour les Cérémonies Commémoratives du 65^{ème} Anniversaire du Débarquement en Provence.